Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés, unissez-vous !

Le Quotidien du Peuple

Quotidien marxiste-léniniste

JEUDI 31 JANVIER 1980 – No 20 (Nouvelle série) Commission paritaire N° 56 942 Tél. 205.51.10 2F

Conférence d'Islamabad

36 pays demandent le « retrait immédiat et inconditionnel »

des troupes soviétiques de l'Afghanistan

Lire nos informations en page 6 et notre éditorial en page 3

Valenciennois

Puits Sabatier (Raismes) : Après la journée de grève de mardi, les mineurs poursuivent l'action

Lire en page 5

Ecart de salaires hommes-femmes : 33%

Selon un groupe de travail mis en place par le gouvernement chargé d'étudier les discriminations et disparités fondées sur le sexe, il apparait qu'une salariée sur deux gagnait moins de 2 000 F par mois en 1977 alors que cela concernait un homme sur quatre. Par ailleurs, à la même date, il apparaissait que près de 80 % de femmes salariées dans le commerce et l'industrie percevaient un salaire mensuel inférieur à 2 680 F alors que 50 % des hommes seulement se trouvaient dans cette situation. Voilà qui éclaire crûment le degré d'application des lois de 1972 et 1975, sur l'égalité des rémunérations et l'égalité en matière d'embauche et de licenciement entre hommes et femmes.

Pour protester contre l'invasion de l'Afghanistan et la déportation de Sakharov

Rassemblement Mercredi 30 janvier à l'ambassade d'URSS

Le PCML et le PCRml appelent à participer à ce rassemblement à dix-huit heures.

Exclusif :

Un entretien avec Mike Barry, ethonologue spécialiste de l'Afghanistan

L'idée selon laquelle ceux qui se battent en Afghanistan, contre l'occupation soviétique, ne seraient pas un peuple, mais seulement quelques grands féodaux, l'idée selon laquelle le régime pro-soviétique issu du coup d'État de 1978, avec l'appui de l'URSS, apportait entre autres bienfaits une réforme agraire, favorable aux paysans pauvres, sont quelques arguments-choc de la propagande soviétique et pro-soviétique.

Mike Barry, ethnologue, qui a milité contre l'impérialisme américain au Vietnam et qui connaît l'Afghanistan pour y avoir vécu plus de dix ans, apporte un démenti. D'abord, en rappelant quelques aspects essentiels de la réalité « oubliée » de la société afghane.

Lire en page 8

Désastre à la Réunion

• 22 morts • Des milliers d'habitations détruites • L'agriculture dévastée

L'impérialisme français mis en accusation

A la Réunion le bilan provisoire du cyclone s'annonce très lourd : 22 morts, 15 disparus, des milliers de maisons inondées ou emportées. La plupart des routes sont coupées. Près de 7 500 personnes sont hébergées dans des abris des écoles et des églises situées sur les hauteurs.

A grand renfort de publicité le gouvernement vient d'envoyer soldats et matériel (2 hélicoptères, 3 000 soldats, etc.)

Dijoud le ministre des Départements et Territoires d'Outre Mer ainsi que Debré, député de la Réunion, se sont même rendus sur place. Selon le même Dijoud, la situation est « apocalyptique ».

La colère est grande à la Réunion et le gouvernement a bien du mal à dissimuler sa responsabilité dans les conséquences du cyclone.

Les plantations de canne à sucre, de cultures maraîchères ou d'arbres fruitiers sont complètement détruites, des milliers de bêtes ont été décimées, noyées. Les réunionnais dénoncent l'epierrage des terres cultivables effectué au nom de la rentabilité d'où il résulte que des champs entiers ont disparu, emportés par le cyclone avec fruits et légumes.

Les projets techniques, élaborés à Paris ont été effectués sans tenir aucun compte de la situation locale (climat, terrain, etc). Rien n'a été prévu pour évacuer les eaux des pluies tropicales, les routes et les villes ne sont nullement protégés des torrents et du ravinement.

Déjà avant le cyclone nombre de bidonvilles étaient inondés par les pluies *« ordinaires »*. Les réunionnais maintenus dans un état de misère à cause du pillage colonial sont d'autant plus vulnérables à un tel sinistre. Les belles paroles de Dijoud ne peuvent plus masquer la responsabilité du gouvernement qui n'a rien fait pour parer à une telle catastrophe pourtant prévisible dans la région. Désastre d'autant plus vivement ressenti que la situation économique de la population est très dure du fait du pillage colonial.

Le Quotidien du Peuple est édité en commun par le Parti Communiste Marxiste Léniniste et le Parti Communiste Révolutionnaire marxiste-léniniste

enquête

La crise telle qu'ils la vivent

Table ronde avec des assistantes sociales de la région parisienne

Réalisée par Monique Chéran

Ces dernières années, avec le développement de la crise et du chômage, avec la diminution très sensible du pouvoir d'achat des travailleurs, il suffit souvent d'un imprévu pour que ce soit la catastrophe, dans bon nombre de familles. C'est ce que nous avons lu hier, avec le témoignage d'une dizaine de travailleurs sociaux, essentiellement des assistantes sociales, travaillant dans la région parisienne.

Aujourd'hui, notre table ronde aborde un autre aspect : comment se traduit concrètement, pour les familles populaires, la multiplication apparente des « mesures sociales » en « faveur » de telle ou telle catégorie ? Dans quel sens va aujourd'hui la politique sociale du gouvernement ?

Nous abordons également le problème du rôle que les différents organismes veulent faire jouer aux assistantes sociales dans ce contexte, et de la place qu'elles peuvent occuper dans les luttes contre les conséquences de la crise, aux côtés des travailleurs.

En apparence, une multiplication des formes d'aides (2)

Aujourd'hui, dans la politique sociale du gouvernement, on a en apparence une multiplication des formes d'aide. On peut avoir l'impression qu'on a plus de droits, il y a sans cesse des « trucs » nouveaux, diversifiés, avec des tas de critères. Mais, quand on passe à l'application concrète, on voit que c'est très illusoire.

Par exemple, à la rentrée scolaire, il y a eu toute une campagne sur les 200 F attribués aux vieux. Mais, concrètement, qui y a eu droit ? Seulement ceux qui sont au Fond national, et qui ont des ressources très faibles.

PLUS D'ALLOCATIONS : MAIS ON Y PERD

Autre exemple, avec le compément familial. Il n'y a plus de salaire unique, ni d'allocation pour frais de garde. Et concrètement, avec les conditions fixées (avoir trois enfants, ou un enfant de moins de trois ans), il y a beaucoup moins de familles qui en bénéficient. Et en plus, avec le plafond, les familles touchent souvent moins avec le complément familial qu'avec l'ancien salaire unique plus l'allocation frais de garde.

C'est plus simple comme formalités, mais au bout on y perd.

Même chose pour l'allocation rentrée scolaire, accordée en-dessous d'un certain plafond.

Le résultat est que des familles qui auraient pu avoir une aide plus importante de la Caisse d'allocations familiales n'en ont pas eu, puisqu'il y avait cette allocation.

VIVRE AVEC UN ENFANT ET 1 890 F

Un gros battage a été fait sur l'allocation de parent isolé. On disait aux femmes seules avec un enfant à charge qu'elles allaient pouvoir rester à la maison pour l'élever, jusqu'à ce qu'il ait trois ans. Mais, concrètement, elles touchent au maximum 1 890 F, et c'est là le plafond pour leurs ressources globales. Si elles ont un autre petit revenu, c'est ôté des 1 700 F. Comment vivre avec un môme et 1 700 F ? En plus, il y a une révision tous les trois mois, c'est très surveillé.

ON NE S'Y RETROUVE PLUS

Maintenant, les critères sont de plus en plus compliqués. Plus rien s'est fixe, il y a toujours des problèmes de plafond, qui sont vite atteints. Les clauses se multiplient, il faut connaître, on a du mal à s'y retrouver. Il y a sans cesse des modifications. Sur certains cas, personne ne connaît la réponse, tout le monde en donne de différentes. Du coup, il arrive qu'on donne aux gens des réponses erronées.

ASSEDIC : « REVENEZ DANS TROIS MOIS »

Il n'y a qu'à voir la réforme du sytème d'indemnité du chômage, où les ASSEDIC n'en connaissent pas l'application exacte. En fin d'indemnisation, la direction du travail envoie les chômeurs au service social, ou à l'ANPE. Ils sont complètement découragés, et ne touchent rien. En début d'indemnisation, il faut attendre plusieurs mois pour toucher un centime. Aux ASSEDIC, on leur dit : « *Revenez dans trois mois* ». Comment est-ce qu'ils vont vivre pendant ces trois mois ? Ils ne peuvent avoir que des secours.

DES BONS ALIMENTAIRES... «SAUF POUR BOISSONS ALCOOLISEES»

Ces secours, il faut voir ce que c'est. Il y a encore des tickets d'alimentation. Cinquante frans ou moins par quinzaine, sous forme de « bons alimentaires » qui ne sont valables que dans certains magasins. Dans certaines municipalités de droite ou de gauche, on pousse l'humiliation jusqu'à mentionner sur ces bons : « sauf pour boissons alcoolisées ».

Il arrive même que des gens en situation très difficile refusent, tellement c'est humiliant.

Souvent, pour les aides un peu importantes, en mairie, il faut voir un adjoint au maire, qui se fait une sorte de « clientèle ».

UNE ENQUETE OU DEUX POUR 200 F d'AIDE !

Pour une aide de 200 F, l'assitante sociale doit fournir une enquête détaillée à la Mairie. Il arrive même qu'une deuxième enquête, administrative, soit déclenchée par la mairie pour contester nos dires. Pour une aide de 200 F, il faut vraiment avoir de rudes problèmes pour en passer par là.

Il y a d'autres exemples de lois qui ont servi à faire de la publicité au gouvernement mais qui se traduisent dans les faits par une diminution des revenus des gens concernés. On peut citer la loi sur les handicapés de juin 1975. Pour certains, ça se traduit dans les faits par une baisse des revenus. Et surtout, c'est très long. Ils doivent attendre six mois, un an, pour des sommes parfois dérisoires. La commission qui examine le dossier travaille à toute vitesse, sur pièces administratives. L'intéressé peut y assister, mais c'est trop insupportable de voir son cas réglé comme ça. Pour le reclassement, c'est encore pire, il faut attendre deux ou trois ans, pratiquement sans ressources pendant ce temps-là. C'est complètement bidon. Dire que tout un plat a été fait là-dessus, sur les ateliers protégés, les centres d'aide par le travail où les handicapés ne touchent qu'un petit pourcentage du SMIC !

UNE RESTRICTION DES DROITS A TOUS LES NIVEAUX

Ce qui se dégage, c'est une restriction des droits à tous les niveaux. Ainsi, les chômeurs non-indemnisés perdront le droit à la Sécurité sociale au bout d'un an. Pour les chômeurs âgés de plus de 60 ans, au bout d'un an de chômage, le temps qu'ils passeront sans travailler ne sera plus pris en compte pour leur retraite.

Les « longues maladies » se transforment de plus en plus vite en « invalidité », quelquefois au bout de six mois ! Les indemnités diminuent en conséquence.

Dans le cadre des restrictions des dépenses de santé, on refuse des vieux dans les hôpitaux, tout en sabotant le maintien à domicile. Il y a énormément de cas de refus de prise en charge d'aide ménagère.

AU BOUT DE 80 JOURS, PAYER OU PARTIR

Désormais, les indemnités journalières versées par la Sécurité sociale en cas de maladie vont être imposables. Dans les services de pédiatrie, la prise en charge par la Sécurité sociale est limitée à 80 jours. Au-delà seuls les soins médicaux sont remboursés, pour le reste, c'est la famille qui doit payer, ou bien l'aide sociale, mais alors, toutes les ressources de la famille seront épluchées. Ils peuvent remonter jusqu'aux beaux-parents par exemple. Au bout des 80 jours, soit vous payez d'une façon ou d'une autre, soit vous rentrez chez vous.

On veut nous faire jouer le rôle de tampon

Dans les municipalités, on doit servir à la fois la politique globale, et la politique locale, on est en fait très contrôlées parce que, pour les municipalités, le service social est un enjeu important, et elles veulent qu'on se conforme à leur politique, qu'on ait le moins possible d'autonomie.

LISTES ROUGES DES «CAS»

Dans les PTT, on va aussi de plus en plus dans ce sens. Les chefs veulent tout savoir. On nous a par exemple demandé de dresser des listes rouges des «cas». Pour les aides, un volet spécial est maintenant prévu pour le visa du chef de service de l'agent ! Ils ont mis en place des «correspondants sociaux» qui dépendent des chefs immédiats. Ils veulent tout savoir. Au niveau de notre notation, c'est le type de rapports avec la hiérarchie qui compte. On doit se comporter comme des agents de la hiérarchie, pas comme des travailleurs au service des agents.

UNE REFORME POUR NOUS REPRENDRE EN MAINS

La réforme du diplôme d'Etat va bien dans le sens d'une certaine remise en cause de notre «indépendance». Certaines disciplines sont supprimées, comme la sociologie, la psychologie. Malgré les limites de ces enseignements, ça donnait quand même l'occasion de réfléchir. Cette fois, l'accent est mis sur les stages pratiques, l'étude des techniques. Le concours d'entrée se fera sur une pré-sélection effectuée par la DDASS. Il y a un stage «d'adaptation au premier emploi», qui concrètement, se fera souvent chez son futur employeur, avant même d'avoir passé l'examen. Et la note de stage joue dans l'attribution du diplôme. Cela veut dire que si l'employeur est défavorable, il n'y a pas de diplôme, et pas d'emploi.

Sur la question de la réforme, il y a eu une mobilisation importante tant chez les professionnels que chez les élèves, malgré les difficultés dues à l'isolement et au morcellement dans le travail.

DEPUIS 1968, UNE EVOLUTION QUI LES INQUIETE

Depuis 1968 en gros, il y a eu une modification du profil des assistantes sociales, qui se sentent plus du côté des gens à qui elles ont affaire. Cette évolution se sent même dans des publications destinées aux travailleurs sociaux. «Informations sociales» dans son dernier numéro, traitait d'une façon très critique les lois Bonnet-Stoléru. Pour le gouvernement et les employeurs, cette évolution est dangereuse, ils ont peur qu'on leur échappe. Ce qu'ils craignent par exemple, c'est qu'on n'en reste pas aux cas individuels.

Ils refusent tout ce qui rompt le caractère individuel de la démarche des gens. Ils mettent tous les obstacles à ce qu'on fasse par exemple de l'information sur telle ou telle mesure au niveau d'un groupe de HLM. Ils préfèrent qu'on se transforme en ordinateurs vivants qui répondent aux questions individuelles des gens.

TAMPONS, INTERMEDIAIRES

A la Sécurité sociale, on sert à cautionner la politique de restrictions, on doit l'expliquer aux «clients», faire prendre patience gens qui se rebiffent. On sert de tampons, d'intermédiaires entre les gens et l'administration, pour éviter que ça grince trop.

«LEUR FAIRE DECHARGER LEUR AGRESSIVITE» ? NON !

Là-dessus aussi, il y a un certain changement, parmi nous. Avant, les revendications tournaient souvent autour des questions de salaires. Aujourd'hui, certaines luttes se placent sur un autre terrain. En ce moment, par exemple, sur Paris, on fait la grève d'une permanence, la permanence invalidité. Les invalides sont dans une misère noire, bien souvent. Et dans ce service, ils n'arrivent jamais à se sortir du pétrin. Alors, excédés, ils se déplacent à cette permanence spéciale. Mais cette permanence ne sert à rien, sinon, comme on dit, «à leur faire décharger leur agressivité». Leur dossier n'est pas du tout débloqué. Il y un «secours» de 300 F prévu, qu'on donne à ceux qu'on n'arrive pas à calmer. C'est tout. Et maintenant, comme pour confirmer que c'est une permanence complètement bidon, on veut nous envoyer la tenir par roulement. Pendant ce temps, sur les quartiers, les gens attendent.

On fait donc la grève de cette permanence depuis deux mois. Pas pour de l'argent, mais parce qu'on estime que la Sécurité sociale se moque des gens et de nous.

«COMMENT LUTTER AVEC LES GENS ? »

Devant la situation actuelle, on se pose la question de «comment s'organiser avec les gens ? Quel rôle peut-on jouer ?». Ce n'est pas facile, parce qu'on est isolés dans le travail, parce que les gens nous voient eux aussi d'une façon isolée. Mais on a le sentiment qu'on peut contribuer à des luttes, ne serait-ce qu'à cause de ce qu'on est amené à connaître par notre travail. Bien sûr, il y a le risque de retomber dans une demande individuelle, au sein même des luttes. C'est un gros obstacle, mais des expériences comme celles des chômeurs qui se regroupent, y compris avec des travailleurs des ANPE, sont certainement à suivre.

Tunisie : une organisation revendique l'attaque de Gafsa

Dans la journée de lundi, le calme n'était toujours pas revenu dans la cité minière de Gafsa, où des tirs sporadiques se poursuivaient dans les collines qui entourent la palmeraie, à la suite de l'action armée menée, dimanche, par un commando, pour s'emparer des points vitaux de Gafsa. Il y aurait eu beaucoup plus de victimes que les vingt morts annoncés dimanche officiellement. Certains avancent le chiffre d'une centaine de morts parmi les assaillants. La violence des combats dont font état les témoins semble confirmée par l'envoi de médecins de plusieurs hôpitaux de la capitale dans la ville de Gafsa.

Les autorités tunisiennes auraient mis près de 15 heures à réagir à l'attaque des commandos armés. Une organisation inconnue, jusqu'à ce jour : la «Résistance armée tunisienne», qui a revendiqué l'opération de lundi, a affirmé s'être emparée d'une grande quantité d'armes et de véhicules, et avoir fait de nombreux prisonniers parmi les forces armées. Elle a déclaré : *«La résistance armée qui s'est déclenchée deux ans, jour pour jour, après le massacre perpétré par le régime contre les travailleurs et leur organisation syndicale, l'UGTT et les couches populaires, est le point de départ d'un mouvement dont le but final est la libération de notre peuple, de la dictature du Destour et de la domination néo-coloniale de la Tunisie».*

Plusieurs hypothèses sont avanchées quant à l'origine du commando armé : les milieux proches du gouvernement tunisien, voudraient y voir une organisation venue de l'étranger et qui se serait introduite dans le pays par la frontière algérienne. Les services algériens de surveillance des frontières, ont formellement démenti, indiquant qu'ils n'avaient enregistré *«aucune infiltration»* ni *«mouvement suspect»* dans cette région. D'autre part, Bourguiba s'était rendu à Gafsa tout récemment, et sa visite s'était accompagnée d'un important renforcement des mesures de sécurité, ce qui rendait donc difficile le déplacement de trois cent hommes armés sur cinquante kilomètres (distance séparant la frontière algérienne de Gafsa) sans être interceptés par les forces de sécurité. Mais, d'autre part vu la très dure répression qui a suivi les évènements du 26 janvier 1978 et qui continue à s'appliquer, il paraît difficilement crédible que 300 hommes puissamment armés, aient pu prendre le maquis ainsi dans une région quasi-désertique. Ont-ils bénéficiés d'un appui, et lequel ? Certains avancent le nom de la Lybie mais, rien ne permet pour l'instant de le confirmer. Dans l'état actuel des choses, les différentes hypothèses restent ouvertes, y compris celle d'une combinaison possible entre des initiatives intérieures et des appuis extérieurs.

Frank ROUSSEL

Grave accident du travail dans la région bordelaise : un mort, onze blessés

C'est à l'usine Bordeaux-Oléagineux à Bassins, que s'est produit l'accident. Cette usine a été inauguée il y a moins de trois mois et elle se présentait comme usine-pilote. En fin de matinée, dans la partie contrale de l'usine une très violente explosion a soufflé un des murs du bâtiment qui s'est écrasé sur des ouvriers. Cet accident est intervenu à l'endroit où transitent les oléagineux (soja, colza, tournesol) venant de différents silos. Pour l'instant, deux hypothèses peuvent être formulées quant aux raisons de cet accident : ou bien l'explosion d'un solvant ou bien un coup de poussier résultant de l'accumulation de poussières oléagineuses. On peut s'étonner que des dispositions élémentaires de sécurité n'aient pas été prises pour eviter un tel accident qui a coûté la vie d'un jeune électricien employé par une usine sous-traitante.

Procès Lischka

Manifestation anti-fasciste à Cologne

Des centaines du personnes, antifascistes, anciens déportés et résistants ont défilé mardi 29 janvier à Cologne depuis la cathédrale jusqu'au palais de justice où comparait le nazi Lischka et ses complices. Une des banderoles brandies dans la manifestation indiquait : *« Nous ne sommes animés ni par la haine, ni par le racisme, nous demandons justice contre les criminels de guerre nazis ». L'avocat des* victimes a expliqué que les accusés étaient coupables d'avoir envoyé des dizaines de milliers de citoyens d'origine juive vers les chambres à gaz, et cela en connaissance de cause.

Lischka, ancien SS, dirigeant de la Gestapo, a pratiqué la torture, l'assassinat à Cologne. C'est lui qui a désigné les otages à fusiller au mont Valérien en France.

Nouvelle hausse du prix du pétrole

Après l'Arabie Saoudite, le Koweit et les Emirats Arabes Unis ont eux aussi augmenté de 2 dollars le baril de pétrole par rapport aux cours officiels jusqu'alors pratiqués. Il apparaît possible qu'une nouvelle hausse intervienne début avril, à l'issue de la réunion extraordinaire de l'OPEP qui pourrait se tenir à Genève fin mars. La mesure de l'Arabie Saoudite aujourd'hui va dans le sens d'un ajustement plus cohérent des prix des pétroles vendus par l'OPEP. Elle relève sans doute moins d'exigences économiques que politiques. En effet, cette mesure s'inscrit dans le cadre d'une réaffirmation de la solidarité des pays de l'Islam, face à la superpuissance soviétique notamment. Par ailleurs, elle intervient dans une période où l'on a aconnu des hausses spectaculaires. Cette seule mesure a d'ailleurs fait rebondir le prix de celui-ci, relevant par là-même la fragilité du système monétaire international. Le gouvernement français ne va pas manquer de répercuter ces nouvelles majorations sur les prix de l'essence, et du gaz oil. Il en profitera certainement, sachant par ailleurs que l'approvisionnement en pétrole de la France provient pour plus du tiers de l'Arabie Saoudite, pour faire porter la responsabilité de la hausse bénérale des prix aux pays producteurs de pétrole.

Pologne : licenciements d'ouvriers à Gdansk

Une vingtaine d'ouvriers d'une entreprise de Gdansk, proche des milieux dissidents, ont reçu des préavis de licenciements, dont le motif officiellement invoqué relève d'une « *compression de personnel* ». Les ouvriers visés par cette mesure ont aussitôt réagi en créant une commission ouvirère et en menaçant de déclancher une grève.

On apprend par ailleurs que 24 dissidents ont été interpellés par la police au cours du week-end.

Communiqués

1er février-20h 30,
salle de la Mutualité (Paris)

Meeting contre l'agression de l'URSS en Afghanistan

A l'appel du PCML et du PCRml

Pour la libération des Corses emprisonnés

Meeting-débat à Grenoble
jeudi 31 janvier à 20 h 30
Stade de Glace
animé par
la Fédération des Étudiants afghans à l'étranger

Soutenu par : UL-CFDT, PS, PCRml, PCML, PSU, UCJR, Maison des jeunes, Éditions Vérité Rhône-Alpes, PPSP (Grecs), UEIF (Iraniens), UGET (Tunisiens) Étudiants musulmans de Grenoble, avec l'invitation d'Amnesty International.

Contre l'invasion soviétique en Afghanistan

Grand meeting
Jeudi 31 janvier 1980 à 18 h 30
Salle Vannier à Marseille

Organisé par : Comité de soutien aux emprisonnés, UPC, CSC, CGT, CFDT, FEN, PCF, PS, PCRml, LCR, PSU, PCML, Ligue des droits de l'homme.

EDITORIAL

Les résultats de la conférence d'Islamabad

Un évènement international d'une grande portée

La Conférence islamique qui vient de s'achever à Islamabad, capitale du Pakistan, est un précédent, un événement d'une grande portée sur la scène internationale. C'est en effet, la première fois qu'une assemblée de pays du tiers-monde – ils étaient près d'une quarantaine représentés à la Conférence par leurs ministres des Affaires étrangères – condamne **explicitement, nommément** l'Union Soviétique. C'est à l'unanimité que la conférence, parlant au nom de 800 millions d'hommes, a condamné « *l'occupation soviétique de l'Afghanistan* » et exigé « *le retrait immédiat et inconditionnel de toutes les forces soviétiques* ». Des pays aussi divers que l'Algérie ou l'Arabie Saoudite, un mouvement de libération comme l'OLP, directement confronté au sionisme et à l'impérialisme US, ont été partie prenante de cette unanimité. En ont été partie prenante y compris des pays qui s'étaient abstenus lors de l'adoption récente, par l'assemblée générale de l'ONU, d'une résolution de condamnation qui, d'ailleurs, en demandant « *le retrait des forces étrangères d'Afghanistan* », s'abstenait encore de citer nommément l'URSS.

Jusqu'ici, les instances internationales qui structurent le mouvement du tiers-monde, tels les non-alignés, tout en englobant implicitement l'URSS, à plusieurs occasions, dans leur condamnation de « *la politique de grandes puissances* », ne mentionnaient explicitement que les impérialismes occidentaux.

Les autorités du Kremlin, par la voix de l'agence *Tass*, ont aussitôt réagi en accusant la Conférence islamique « *d'ingérence grossière dans les affaires intérieures de l'Afghanistan* ». C'est porté à son paroxysme, le « raisonnement » selon lequel toute dénonciation de la politique impérialiste soviétique, toute dénonciation de l'action de l'armée soviétique qui ratisse et bombarde au napalm un pays étranger, ne reléveraient que de la réaction internationale et des manœuvres de l'impérialisme US.

Mais, pour l'URSS, aujourd'hui, le démenti est cinglant, puisque l'unanimité d'Islamabad dans la condamnation de l'agression soviétique contre l'Afghanistan, est le fait aussi bien de pays catalogués par Moscou de « progessistes » que de pays catalogués de « modérés » ou « réactionnaires ». Le démenti est cinglant parce que la quarantaine de pays qui viennent de condamner l'URSS ont réaffirmé simultanément leur opposition à la politique de l'impérialisme américain contre les peuples arabes et particulièrement le peuple palestinien. Ils ont réaffirmé leur dénonciation des accords de Camp David et de la politique de Sadate qui a entraîné, on le sait, il y quelques temps, la suspension de l'Egypte de la Conférence islamique.

Ils ont aussi mis en garde contre les impérialismes occidentaux qui pourraient être tentés d'utiliser l'intervention soviétique en Afghanistan comme « prétexte » pour faire valoir leurs propres ambitions. Démenti cinglant puisque l'Iran a confirmé nettement sa condamnation de l'URSS, malgré le parti pro-soviétique, Toudeh, opposé à la participation iranienne à la Conférence, et qui avait vu dimanche le candidat qu'il soutenait contre Bani Sadr n'obtenir que 10 % des voix.

Un autre démenti apporté à l'URSS réside dans le fait que la Conférence islamique a accueilli les représentants de plusieurs des mouvements de résistance afghans qui se battent contre l'occupation soviétique de leur pays, ces mouvements que Moscou n'a cessé de qualifier d'agents de la CIA !

Par la fermeté de ses prises de positions, la Conférence d'Islamabad apporte une contribution remarquable à la lutte du tiers-monde contre l'impérialisme et l'hégémonisme. Elle prend en compte les développements de la situation internationale, en sanctionnant le pas significatif franchi par l'URSS dans sa politique expansionniste. Elle confirme que les tentatives, telles que celles déployées au récent sommet des non-alignés, à la Havane, pour casser ce mouvement, pour diviser le tiers-monde, en essayant d'imposer l'alignement sur l'URSS d'un certain nombre de pays d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique latine, se heurtent à de sérieux obstacles. Des obstacles qui vont en croissant, au fur et à mesure que sous la pression des faits le masque de l'URSS, son masque d'« ami des peuples » tombe.

La Conférence, étape dans l'activité de l'organisme permanent que constitue la Conférence islamique, contribue de façon notable à structurer le mouvement du tiers-monde sur des bases claires. Elle apporte une nouvelle preuve du fait que, malgré toutes les difficultés et les reculs relatifs qu'il peut connaître momentanément, le tiers-monde continue sa marche en avant, il continue à s'affirmer en tant que force décisive sur la scène internationale, contre l'impérialisme et les superpuissances, contre les menaces de guerre, pour la défense de l'indépendance et de la souveraineté nationale.

Autant de raisons de saluer l'importance de la la Conférence d'Islamabad.

Jean-Paul GAY

100F...4 mois : 100F...4 mois :

Campagne de soutien au Quotidien du Peuple Pour l'existence en France d'un quotidien communiste

ABONNEZ–VOUS, FAITES DES ABONNES 4 MOIS : 100F

Abonnement 1 an : 350F

En cadeau (au choix) :

Un jeu de 10 diapositives inédites sur la Chine

Un livre de 80 pages : «Munich 1938 : de la capitulation à la guerre»

NOM (en majuscules) : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Cadeau choisi : .....

A retourner à : Le Quotidien du Peuple
BP 225 – 75927 PARIS Cedex 19
Crédit Lyonnais : Agence ZU 470 - Compte No 6685
CCP No 23 132 48 F – PARIS

Jeux Olympiques

Les intérêts économiques français face au boycott

Les entreprises capitalistes détentrices des marchés « olympiques » digèrent mal la menace du boycott : d'ores et déjà le discrédit qui enveloppe les jeux de Moscou ont fait fondre leurs espérances. Si la plupart des contrats sont déjà payés ou garantis par les assurances, ces entreprises n'en seront pas moins privées des retombées économiques. Les firmes françaises n'échappent pas à cette règle, et bien que le volume de leurs contrats soit réduit, l'enjeu n'est pas mince pour un impérialisme secondaire comme la France, qui pensait à cette occasion faire quelques percées sur le marché mondial. L'Élysée, aveugle sur les visées statégiques de l'URSS, n'en est que plus timide dans ses critiques envers Moscou. Pour l'instant, Giscard dit non au boycott, mais cela ne change pas vraiment la situation pour les entreprises françaises : la dénonciation de l'URSS peut transformer en contre-publicité leur présence aux jeux olympiques. La Thomson « signera »-t-elle quand même ses images ?

Les grandes manifestations sportives constituent de plus en plus pour les entreprises des pays capitalistes des sources de profits considérables. Et cela plus par le support publicitaire qu'elles offrent, que par les marchés qu'elles représentent. Les Jeux Olympiques en sont le meilleur exemple. Coca-Cola, fournisseur officiel des Jeux de Moscou, comptait vendre 19 millions de bouteilles et briser le monopole de Pepsi-Cola sur le marché soviétique. Levi Strauss entendait être le roi du jean, aussi en Union Soviétique. Et l'Image Factory Sports INC, espérait tirer de Misha, l'emblème des Jeux moscovites, 400 millions de francs.

LES INTERETS FRANÇAIS

Les montants des marchés décrochés par les firmes françaises sont bien moindres : ils représentent un total de 2 à 3 milliards de francs pour une quinzaine d'entreprises. Chiffre cependant non négligeable si on le rapporte à la puissance de l'économie française, certains des contrats sont même considérables. Ainsi la SEFRI, a touché 700 millions de francs pour la construction de l'hôtel Cosmos, palace de 1 822 chambres achevé en juin 1978. Thomson a passé un contrat de 150 millions pour fournir la moitié des caméras couleur et le centre de télévision. CII-Honeywell-Bull a livré à l'agence TASS un ordinateur géant de 80 millions.

Cependant plus que des contrats, ce sont des labels que les firmes sont allées chercher à Moscou. De l'aveu même de la Thomson, son contrat ne lui rapportera pas d'argent, c'est «le prestige international» qui lui importe. Thomson CSF, numéro deux mondial de la télévision professionnelle a voulu être le moins cher et le plus conciliant surtout pour faire profiter de l'opération sa branche Thomson-Brandt qui fabrique des récepteurs de télévision. Celle-ci, en huitième position à l'échelle mondiale, aimerait pouvoir rivaliser avec son concurrent européen Philips qui vend trois fois plus de récepteurs.

La filiale française d'Adidas, chargée de fournir une partie des équipements des athlètes et des officiels soviétiques, entend profiter des Jeux pour lancer son département loisirs.

Plusieurs PME, enfin, ont investi des sommes considérables dans l'opération. La Sérigraphie-Pontivienne doit fabriquer 2 millions de fanions, ce qui représente un contrat de 25 millions, somme énorme en regard de ses 500 000 F de chiffre d'affaires.

LES CONSEQUENCES DU BOYCOTT

En cas d'annulation des Jeux, la plupart des sociétés ne perdront rien sur leurs contrats : la majeure partie d'entre-elles ont déjà été payées et plusieurs, comme la Thomson, seraient remboursées par la COFAE, compagnie d'assurance du gouvernement français qui garantit les sociétés investissant à l'étranger en cas de rupture de contrat. Cependant la COFAE ne couvre que les biens d'équipements, elle n'assure donc pas les autres sociétés, telles la banque Lazard qui doit commercialiser les médailles commémoratives en or, Kodak France qui équipe les laboratoires-photo, la filiale d'Adidas, etc.

Au-dela de ces pertes sèches éventuelles, les entreprises craignent le gel des retombées commerciales ou l'arrêt des fournitures de télécommunications. Et si Giscard appuyait le boycott, Creusot-Loire, Renault et PUK pourraient bien voir s'envoler leurs contrats.

En tout état de cause, la très large condamnation de l'invasion soviétique en Afghanistan, la réprobation de la répression en URSS, font déjà de l'ours, emblème des Jeux, un label de contre-publicité.

Didier DELORME

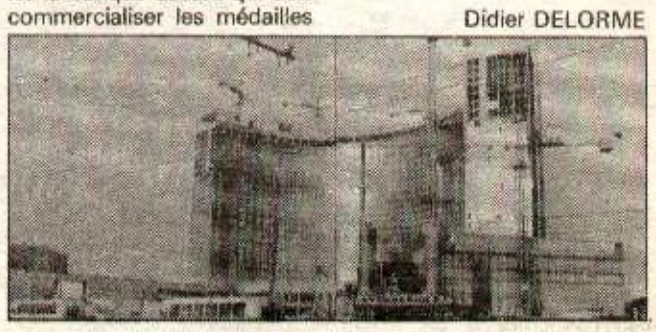

L'hôtel Cosmos, un contrat de 700 millions déjà honoré.

A propos du boycott des Jeux Olympiques, des hésitations... des divisions

Au Conseil des ministres du 23 janvier, Giscard d'Estaing indiquait que la remise en question des Jeux Olympiques n'était pas « le moyen approprié pour rétablir une situation normale en Afghanistan ». Et le 3 janvier, Soissons, ministre des Sports, avait déclaré : *« Pas question du boycottage des Jeux. La France sera à Moscou »*.

Embarras donc du gouvernement français, qui hésite aujourd'hui à afficher une position tranchée en faveur des Jeux Olympiques à Moscou. A l'heure où de nombreux pays ont condamné l'invasion des chars russes en Afghanistan, à l'heure où la nature exacte de l'intervention soviétique apparait plus nettement, le gouvernement français fait preuve d'une prudence accrue. Dans le même temps, les contradictions apparaissent ouvertement au sein de la majorité. Alors que Simone Veil, tête de liste de l'UDF en juin 1979, a estimé que *« les avantages du boycott sont plus grands que les inconvénients »*, Jacques Blanc, secrétaire général du PR, a indiqué que *« boycotter les Jeux Olympiques, c'est à mon sens, faire perdre une chance immense à l'espoir universel de paix sur lequel est bâtie la Société des Nations »*, tandis que Saunier-Seité affirmait qu'il *« fallait oublier la politique et se souvenir que les Jeux étaient montés par et pour les sportifs »*. Oublier la politique à l'heure où les chars soviétiques occupent l'Afghanistan et où Moscou espère, par les Jeux, voir rehausser son prestige et légitimer son invasion...

Giscard veut réformer le système monétaire international

Au terme de son voyage en Inde, Giscard a annoncé au cours d'une escale à Bombay et devant plusieurs industriels indiens, une initiative prochaine dans le domaine du développement. Il a déclaré en particulier que *« la France estime que les problèmes du développement sont les plus importants de notre époque, tant pour l'épanouissement de l'humanité que pour la préservation de la paix du monde. Les tensions internationales de l'heure ne doivent pas les reléguer au second plan. C'est pourquoi je prendrai prochainement une initiative dans ce domaine essentiel »*. Le porte-parole de Giscard devait préciser le propos en indiquant qu'il s'agissait de propositions visant à stabiliser le fonctionnement du système monétaire international. Il s'agirait en particulier d'en finir (vieux projet) avec la référence unique au dollar, de réintroduire l'or dans le système de référence et de faire jouer à l'Ecu, au yen et au rouble un rôle de référence dans « leur zone » – c'est du moins dans ce sens que Poniatowski décrivait récemment la réforme que souhaitait le gouvernement français.

C'est à l'occasion du sommet des pays industrialisés qui doit avoir lieu à Venise au mois de juin, que Giscard ferait ses propositions.

Le président de la République s'est d'autre part prononcé en faveur d'une relance du dialogue Nord-Sud.

Ayant rappelé que « l'évolution du monde vers un nouvel ordre économique est inéluctable », il conclut que pour y contribuer, *« l'Europe et l'Asie doivent trouver les nouvelles modalités de leurs relations »*.

Ainsi, la France, pays du second monde, est amené à développer en direction du tiers monde une politique où, bien sûr, ses intérêts impérialistes trouvent leur compte.

Mais du même coup, la réforme monétaire envisagée comme *« le nouvel ordre économique »* dont il est question irait dans le sens de réduire la dépendance économique des pays du tiers monde spécialement à l'égard des USA et du dollar et de rapprocher tiers monde et second monde face aux deux superpuissances.

Puits Sabatier (Raismes)

Après la journée de grève de mardi, les mineurs poursuivent l'action

Mardi 29 janvier, veille des discussions salariales entre les organisations syndicales et les charbonnages de France, se déroulait la journée de grève générale dans les houillères du Nord et du Pas-de-Calais. Les premiers chiffres dont nous disposons font état d'une participation massive à la grève bien qu'inférieure à ce qu'on aurait pu attendre. La grève aurait été suivie par plus de 40 % de grévistes avec cependant des disparités assez fortes. Le mot d'ordre de grève, lancé seulement samedi, n'accordait aux militants syndicaux que deux journées de préparation et cela, sans aucun doute aura joué sur la mobilisation des mineurs.

Le piquet de grève, autour d'un brasero.

Ici, on fait état de certaines difficultés de mobilisation à Ostricourt, Courrières et Lens (à l'ouest du bassin minier) de même qu'au puits Arenberg et Ledoux pourtant proches et directement concernés par la lutte de Sabatier. Les raisons de cette situation devront être recherchées, mais il est déjà certain que la faible durée de préparation constitue la cause immédiate.

A Raismes plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées devant la mairie, puis se sont rendues à la salle des fêtes où se déroulait un meeting, où prirent la parole Jean Pruvost pour l'Union Régionale de la CFDT mineurs, Achille Blondeau pour la Fédération Nationale du Sous-Sol CGT, le maire de Raismes et le député PCF Alain Bocquet.

A l'issue du meeting, la manifestation, renforcée par la population des corons, c'est rendue jusqu'au carreau du puits Sabatier, alors que la nuit et le froid enveloppaient la cité. Il y avait là plusieurs délégations d'entreprise (Vallourec, Usinor-Denain, la Franco-Belge de Raismes...) et une participation importante des mineurs CFDT rassemblés sous la banderole de leur Union Régionale, les femmes de mineurs nombreuses dans le cortège faisaient preuve d'un grand dynamisme notamment derrière la banderole de l'UFF (Union des Femmes Françaises) où elles chantaient *«le Chiffon Rouge»* cette chanson qui dit : *«Accroche à ton cœur/un morceau de chiffon rouge/une fleur couleur de sang/si tu veux vraiment que sa change et que ça bouge/lève-toi car il est temps».*

L'UNITE : UN BON LEVAIN POUR LA LUTTE

Samedi 26 janvier, à la nouvelle salle des fêtes de Raismes, se tenait le rassemblement de lutte organisé autour de ceux du puits Sabatier. 500 travailleurs, dont de nombreuses délégations de puits de la région, remplissaient ainsi la salle devenue trop petite. La majorité des mineurs présents, arborent le macaron de la CGT, mais des mineurs cédétistes sont également représentés, notamment ceux du puits Sabatier qui, actifs dans la lutte, viennent d'arriver du piquet de grève. Première surprise : derrière la tribune, une seule banderole celle de la CGT et à la tribune on ne voit aucun membre de la CFDT. 5 orateurs se succèdent : Georges Laine, le secrétaire du syndicat CGT des mineurs du Valenciennois, Marcel Barrois le secrétaire de la Fédération Nationale du Sous-Sol CGT, François Dumez, secrétaire de l'Union départementale CGT du Nord, Bocquet député PCF de l'arrondissement, et Jean-Claude Gillet, le secrétaire de la section CGT du puits Sabatier. Deuxième surprise, donc, la CFDT ne s'exprime pas.

Troisième surprise : alors que la CFDT du puits Sabatier est dans la lutte, François Dumez croit bon de s'en prendre vivement à cette organisation syndicale en citant l'exemple, certes négatif, du *«front-uni»* d'Usinor-Denain. Il déclare ainsi : *«A l'inverse de ce que pensent certaines organisations syndicales, les travailleurs ne sont pas résignés. Bien souvent la CGT est la seule à faire confiance à la grande combativité des travailleurs... A Denain, nous avons été accusés de faire un baroud d'honneur. La CFTC a fait une déclaration pour se désolidariser de l'action à Sabatier. Rappelons qu'à Usinor-Denain, la CFDT, la CFTC, FO et la CGC ont utilisé à fond l'anticommunisme, etc».*

Parler ainsi du comportement néfaste de la CFDT à Denain *sans rappeler la présence active de la CFDT dans la lutte au puits Sabatier*, n'est-ce pas jeter le discrédit sur un syndicat et appeler à la suspicion envers ses militants ? Voudrait-on mettre à l'écard de la lutte à Sabatier les militants de la CFDT que l'on ne s'y prendrait pas autrement.

ELARGIR L'ACTION

Ce n'est pas là une bonne politique. Les travailleurs veulent l'unité, car elle est l'indispensable levain de la lutte. Et cela nécessite sans aucun doute les efforts les plus grands et les plus vigoureux.

Au meeting du mardi 29, le représentant du syndicat Régional des mineurs CFDT, Jean Pruvost devait insister sur l'importance de l'unité intersyndicale et par tracts la CFDT déclarait se féliciter *«de l'unité d'action CFDT-CGT réalisée localement et souhaite qu'un rapport de force unitaire, le plus large possible se réalise rapidement pour soutenir l'action en cours des mineurs du puits Sabatier et pour organiser la riposte de l'ensemble de la corporation minière du Bassin Nord Pas-de-Calais».* En effet, le renforcement de l'unité d'action et l'élargissement du rapport de force sont deux impératifs à l'ordre du jour. Cela implique très certainement le débat démocratique des mineurs de Sabatier sur les objectifs concrets immédiats de leur action.

La position de la CGT du puits Sabatier a trois aspects : d'abord, ne pas remblayer le puits, ensuite ne pas le démanteler, et enfin chercher de nouvelles veines. La CFDT du puits de son côté avance une proposition en deux points :

— obtenir une mutation temporaire des abatteurs, dans d'autres puits ;

— mettre en place une équipe de traceurs pour les travaux préparatoires.

Pour poursuivre l'abattage à Sabatier au-delà de 3 ou 6 mois, il aurait fallu accomplir ces travaux (c'est-à-dire creuser des galeries, découper des panneaux des charbons, préparer les chantiers pour l'exploitation) depuis 2 ans. Ceux-ci ayant été volontairement délaissés par les *houillères* il faut les reprendre et à leur achèvement, faire revenir les mutés.

Ainsi avec des appréciations différentes des objectifs immédiats de l'action en cours, CGT et CFDT sont solidaires et soutiennent en commun la position selon laquelle Sabatier doit vivre. Car tout le monde en est conscient, la fermeture du puits Sabatier créerait une situation irréversible, qui conduirait au remblayage des deux autres puits du Valenciennois en abandonnant sous terre des millions de tonnes de charbon...

Rémi DAINVILLE

Rectificatif : Dans l'article consacré à la lutte des mineurs du puits Sabatier, publié dans *le Quotidien du Peuple* du mardi 29 janvier en page 8, une erreur a modifié malencontreusement le texte. Dans la 1er colonne 10 lignes avant la fin, il faut lire : *«Un mineur de Sabatier militant CFDT m'explique».*

Séguy-Maire : ils se reverront !

Maire et Séguy se sont quittés mardi soir, après 4 h de discussion, sur une poignée de main, mais sans accord : ils se reverront pour poursuivre la discussion, à une date non déterminée. Les deux dirigeants des grandes centrales syndicales n'ont pas rejeté la possibilité d'actions conduites en commun par la CGT et la CFDT, ce qui d'ailleurs est dans bien des cas une réalité au niveau des entreprises. Ils se sont déclarés au contraire attachés à l'unité d'action.

«L'ombre de Kaboul» a certainement pesé sur les discussions, bien qu'il n'en ait guère été question semble-t-il, ainsi que la polémique qui oppose les deux directions confédérales sur les responsabilités dans l'échec de la gauche et la politique à suivre maintenant pour accéder à ce que de part et d'autre on appelle l'autogestion, mais qui recouvre en fait des projets politiques marqués par les conceptions du PCF d'un côté, du PS de l'autre.

Liés à ces projets politiques différents que nous avons toujours considérés comme une impasse pour les travailleurs (et les faits en ont apporté des preuves), c'est bien plutôt aujourd'hui la polémique qui l'emporte entre les directions confédérales : cela ne pouvait manquer de trouver son reflet au niveau des possibilités d'accord.

Ce que souhaiteraient les travailleurs, c'est une position d'opposition résolue à la politique anti-sociale du gouvernement sur le plan intérieur, et une ferme condamnation de toute atteinte au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes sur le plan international, qu'il s'agisse de l'intervention soviétique en Afghanistan ou de celle de la France en Centre Afrique, ou des USA dans tel ou tel pays, ou de toute autre.

Les travailleurs sont en droit de s'interroger sur le fait que les confédérations syndicales ne puissent parvenir à s'accorder là-dessus.

Ils doivent en tout exiger qu'il en soit ainsi : cela créerait en effet de bien meilleures conditions pour leurs luttes.

Gilles CARPENTIER

Centre de tri de Montpellier : grève de solidarité

Le centre de tri de Nîmes est en grève depuis plusieurs jours pour demander une augmentation des effectifs et le respect des droits acquis. Or, l'administration responsable, pour écouler le courrier du Gard non traité à cause de la grève, n'a pas trouvé mieux que de l'envoyer au centre de tri de Montpellier. Mais, comme l'a déclaré l'intersyndicale CGT, CFDT et FO du centre, les travailleurs *« ne sont pas des briseurs des grèves, ils sont conscients que l'effectif d'un centre se calcule dans un centralisateur départemental en fonction de la somme qui lui incombe »*.

C'est sur cette base là que, tour à tour, plusieurs brigades se sont mises en grève. La direction a agité le spectre de la sanction, et puis, devant la détermination du personnel en grève, a reculé :

– Le courrier du Gard n'arrivera pas à Montpellier ;
– Les sanctions infligées à certains travailleurs sont levées.

La direction avait *« oublié »* de compter avec la solidarité des travailleurs.

Correspondant MONTPELLIER

Le syndicat national CGT de l'INSEE dit non à l'intervention soviétique en Afghanistan

Le 15 janvier, le syndicat national CGT de l'INSEE a fait connaître un communiqué dans lequel il condamne l'intervention soviétique en Afghanistan. En voici des extraits : «(...) *Notre syndicat quant à lui condamne fermement l'intervention de l'URSS, et appelle les travailleurs de l'INSEE à soutenir la lutte du peuple afghan pour son indépendance nationale et contre toute ingérence étrangère.*

La réserve de la Confédération est-elle motivée par un souci d'unité, compte-tenu qu'il existe dans la CGT des partisans de l'intervention soviétique ?

Nous constatons simplement que sur d'autres points le communiqué de la CE confédérale... n'est pas empreint d'un tel souci d'unité»... (condamnation de l'implantation des missiles américain en Europe, condamnation des mesures de rétorsion économique contre l'URSS...)

«Il faut rappeler par ailleurs, que récemment notre confédération s'est largement employée à justifier l'invasion du Cambodge par l'armée vietnamienne ; invasion pourtant strictement contraire elle aussi aux principes rappelés plus haut (quelle que soit par ailleurs l'opinion qu'on peut avoir sur la politique menée par les dirigeants cambodgiens) ; et que notre confédération est étrangement restée muette pour soutenir la lutte de libération nationale du peuple érythréen...

Nous partageons unanimement le souci de la CE confédérale de lutter vigoureusement contre les impérialismes occidentaux (américain et français en particulier), mais il est temps de s'interroger sérieusement sur les agressions dont sont victimes les peuples que nous venons de citer, et qui toutes, impliquent l'URSS, pour en tirer toutes les conséquences au niveau de notre action de soutien internationaliste aux travailleurs en lutte».

La conférence islamique unanime :

« Retrait immédiat des troupes soviétiques d'Afghanistan »

Les trente-six pays islamiques réunis depuis dimanche à Islamabad ont condamné unanimement l'intervention soviétique en Afghanistan, demandé le retrait inconditionnel et immédiat des troupes soviétiques, suspendu l'Afghanistan de la Conférence islamique, et décidé la création d'un comité chargé de réunir l'aide financière pour les réfugiés afghans. La conférence a appelé les participants au boycott des Jeux Olympiques de Moscou. Plusieurs pays ont cependant refusé de s'associer à cette dernière résolution. D'autres résolutions critiquant l'attitude de l'impérialisme américain dans la crise qui l'opposer à l'Iran et dénonçant les accords de Camp David ont été adoptées.

Venant après la condamnation de l'URSS par 104 pays aux Nations-Unies, celle que vient d'essuyer à nouveau l'Union soviétique à la Conférence islamique d'Islamabad, où, y compris des pays comme l'Algérie et la Lybie, se sont associés à la réprobation unanime (alors qu'ils s'étaient abstenus au vote de l'ONU) réclamant le retrait immédiat des troupes soviétiques, constitue un sévère avertissement pour Moscou. L'image de l'URSS dans le tiers monde s'est sérieusement détériorée, et malgré ses tentatives de division, Moscou aura de plus en plus de mal à faire accréditer la thèse de l'URSS *« allié privilégié des pays non-alignés »*.

La conférence d'Islamabad est une grande force du tiers monde qui regroupe 42 pays parmi les 92 pays non-alignés. Seuls la Turquie et l'État fédéré turc de Chypre, qui sont membres de la Conférence, ne font pas partie des non-alignés. Ont été suspendus de la Conférence : l'Égypte, à la suite des accords de Camp David et récemment l'Afghanistan. La Syrie et le Yemen du Sud n'y ont pas participé.
En grisé, les pays non-alignés. Avec un ▼ les pays membres de la Conférence.

Non seulement les pays islamiques ont condamné à l'unanimité l'agression militaire soviétique en la qualifiant de *« violation de la liberté des peuples »*, mais ils ont appuyé leur demande de retrait immédiat des troupes soviétiques par des sanctions telles que la rupture des relations diplomatiques avec Kaboul.

Allant plus loin encore, ils ont invité tous les membres de la Conférence à fournir toute sorte d'aide au peuple afghan *« en lutte pour reconquérir l'indépendance et l'intégrité territoriale de son pays et fixer lui-même son destin et son avenir »*.

D'autre part, les mouvements de résistance afghans ont été admis à présenter leurs demandes d'aide devant la Conférence. C'est la première fois que la résistance afghane ou du moins certaines de ses composantes (six mouvements étaient représentés) est admise à s'exprimer dans une conférence internationale du tiers monde.

Cela aussi est une réponse cinglante à l'URSS qui avait tenté jusqu'ici de discréditer cette résistance en la qualifiant d'« agent de l'impérialisme américain ».

Frank ROUSSEL

Communiqué commun algéro-yougoslave

Le communiqué commun publié à la suite de la visite du premier ministre algérien à Belgrade dénote une préoccupation commune des deux pays concernant l'aggravation des tensions internationales, et insiste sur le rôle primordial que doivent jouer les pays non-alignés dans la sauvegarde de la paix mondiale :

« La politique de non-alignement, poursuit le communiqué, demeure plus que jamais un facteur irremplaçable dans la libération et l'émancipation totale des peuples, le règlement des problèmes internationaux, la promotion de la coopération internationale sur la base de l'égalité, la sauvegarde de la paix et de la sécurité dans le monde, le processus de démocratisation des relations internationales et l'instauration du nouvel ordre économique international ».

Les deux pays expriment dans le communiqué **« Leur profonde inquiétude devant la sérieuse aggravation de la situation internationale et du recours à la politique de force dans les relations internationales ».**

Ils considèrent que « les pays non-alignés doivent déployer tous les efforts envue du relachement des tensions internationales, du renforcement de la paix et de la sécurité internationales, dans le respect de la charte des Nations unies et des principes du Non-alignement ».

Pour structurer le mouvement de solidarité au peuple cambodgien

L'opération « Cambodge-marche pour la survie » organisée par Médecins sans frontières et soutenue par de nombreuses organisations, se déroulera du 4 au 9 février à la frontière khméro-thaïlandaise pour réclamer l'ouverture du Cambodge aux équipes de secours.

Plusieurs municipalités de différentes tendances comme Metz (PS), Nancy (UDF), Lille (PS), Strasbourg (UDF-CDS), Grenoble (PS), La Rochelle (MRG PS), Montpellier (PS) ont donné leur accord de principe pour des jumelages avec des villes cambodgiennes et plusieurs mairies s'associent à l'action de Médecins sans frontières.

Des personnalités françaises ou étrangères participeront à la marche à la frontière thaïlandaise. Le chanteur Charles Aznavour d'origine arménienne a déclaré : *« Un génocide ouvre la voie à un autre ; Hitler disait qu'on ne se souvenait plus du génocide des Arméniens ; nous sommes tous concernés »*. La chanteuse américaine Joan Baez, la veuve du Pasteur Martin Luther King, Georges Brassens, Lino Ventura, Jean-Louis Barrault, Georges de Caunes, le professeur Milliez (également président de l'Association médicale franco-palestinienne), etc. sont solidaires de cette marche.

Parallèlement à cette action, qui suscite les foudres des autorités pro-vietnamiennes de Phom Penh, une manifestation aura lieu à Paris samedi 2 février à 15 heures au Trocadéro.

Organisée pour soutenir la marche à la frontière thaïlandaise, la manifestation de Paris est centrée sur les mots d'ordre suivants : *« Exigeons le contrôle sur la distribution des aides humanitaires et l'application des résolutions de l'ONU »*.

A l'appel de la Coordination des Comités Cambodge, soutenue par Médecins sans frontières, Ligue contre le racisme et l'antisémitisme, Mouvement de solidarité-Cambodge, (issu de la Conférence de Stockholm), Mouvement Jeunes socialistes, Survive le Cambodge, Association des jeunes pour la diffusion des droits de l'homme, Fédération l'accueil de l'enfant réfugié, Fédération pour l'accueil des réfugiés du sud-Est asiatique, etc. Des associations de Cambodgiens comme le Comité des patriotes du Kampuchea démocratique en France, la Confédération des Khmers nationalistes, l'UPAKAF s'y associent.

Communiqué (extraits) du *Mouvement solidarité Cambodge*

« Le 11 janvier s'est tenue à Paris la réunion constitutive du Mouvement *Solidarité Cambodge*. Sa création fait suite à la conférence mondiale qui s'est réunie à Stockholm fin novembre 1979 pour manifester le soutien international au Cambodge contre l'agression vietnamienne.

Cette conférence a rassemblé plusieurs centaines de particitants venus de 31 pays.

(...) La réunion constitutive de *Solidarité Cambodge* était animée par plusieurs participants à la conférence de Stockholm dont Robert Andréï, médecin, Jean Cardonnel, théologien, Edmond Jouve, professeur de droit international à la Sorbonne, Maire-Thérèse Dufour, docteur en droit, Moisan, économiste.

Elle a décidé de structurer le mouvement sous la forme de différents comités à Paris et dans plusieurs grandes villes de province, comités auxquels pourront se rattacher les membres correspondants des villes et régions avoisinantes.

Elle a désigné un secrétariat provisoire, dans l'attente des prochaines assises nationales qui devraient se tenir courant mars-avril.

Ces assises se concluront par une conférence de presse au cours de laquelle sera annoncée la tenue d'un colloque sur le Cambodge avec la participation d'historiens, juristes, médecins, spécialistes des organisations internationales et diverses personnalités.

Solidarité Cambodge tient dès maintenant à la disposition des comités et de tous ceux qui souhaitent venir en aide au peuple cambodgien menacé de famine et de génocide par l'agression vietnamiennne :

– des bons de souscription (10 F) ; les sommes recueillies seront adressées selon le choix des souscripteurs, à l'UNICEF, au Comité international de la Croix-Rouge ou à la Croix-Rouge du Kampuchea démocratique.

– des cartes postales (1 F) ; destinées à être adressées à l'ambassade du Vietnam, avec le texte suivant : « Conformément à la résolution de l'ONU adoptée par 91 pays, suite à l'appel de la conférence internationale de Stockholm rassemblant des personnalités mondiales de divers horizons politiques, philisophiques ou religieux, j'exige :

- que les autorités vietnamiennes laissent les organisations humanitaires porter directement secours à la population cambodgienne,

- que les troupes vietnamiennes quittent le territoire national du Cambodge. »

Vous pouvez également commander dès maintenant une plaquette à grand tirage d'une douzaines de pages, destinée à retracer les objectifs de la conférence de Stockholm, du mouvement *Solidarité Cambodge* et à faire connaître dans ses grands traits la cause pour laquelle lutte le peuple cambodgien. »

Cette carte postale, à adresser à l'ambassade du Vietnam, peut être commandée à Madame Lamiral, BP 22, 94300 VILLEJUIF

Nouvelles du Cambodge

Une équipe de la Croix Rouge dans les zones de résistance

Tandis que plusieurs organisations internationales ont dénoncé le blocage de l'aide humanitaire par les autorités pro-vietnamiennes de Phnom-Penh, une équipe médicale de la Croix-Rouge Internationale a été reçue il y a quinze jours dans les zones libérées par les résistants khmers rouges. Composée de 14 docteurs suisses, allemands, belges et français, l'équipe de la Croix-Rouge a reçu l'autorisation de soigner les malades dans les régions sous contrôle des résistants du Kampuchea démocratique.

Don de la Chine pour les réfugiés en Thaïlande

L'ambassadeur de la Chine populaire en Thaïlande a informé le premier ministre thaïlandais de la décision du gouvernement chinois de faire un don en nature, d'une valeur de 500 mille yuans, aux réfugiés cambodgiens en Thaïlande. La distribution sera assurée par le gouvernement thaïlandais, au nom de la Chine populaire. Par ailleurs, 181 réfugiés indochinois en Thaïlande, d'origine laotienne, sont arrivés dans l'île chinoise de Hainan où ils ont choisi de s'installer définitivement.

Une opération de «nettoyage» brisée

La deuxième opération de « nettoyage » lancée par l'armée vietnamienne, dans la région Nord-Est du Cambodge, depuis la saison sèche, a été fondamentalement brisée le 15 janvier par la population et les forces armées de résistance. Les lignes de communication de la province de Ratanakiri (Nord-Est) ont été coupées par les guérilleros et l'armée de résistance.

La moyenne journalière des pertes que subit l'armée vietnamienne au Cambodge reste supérieure supérieure à 400 et les désertions sont parfois collectives, comme en témoigne la défection toute une compagnie de Monkolborei, le 20 décembre, après avoir refusé l'ordre d'aller au combat, la compagnie s'est dirigée vers les Grands Lacs pour essayer de rentrer au Vietnam.

Pour pallier à ces pertes, l'armée vietnamienne a été renforcée, atteignant maintenant 250 000 hommes !

Non à la main-mise du patronat sur les L.E.P. !

Aujourd'hui les élèves de LEP engagent la lutte contre l'alternance rebaptisée «séquences éducatives en entreprise». En effet, sous le prétexte d'ouvrir l'école à la vie et aux réalités industrielles, Beullac tente de placer les LEP sous la coupe du CNPF. Cette année, il veut envoyer 20 000 à 30 000 élèves en stage en entreprise pour une durée allant jusqu'à 10 semaines, avant d'étendre ce système l'an prochain à tous les élèves de LEP. Ces stages fournissent de la main d'œuvre gratuite au patronat, puisque les élèves se retrouvent à la production sans être payés. De plus, les patrons accueillant des stagiaires sont exonérés en partie de la taxe d'apprentissage ressource des LEP : ceci aggrave l'asphixie financière des LEP. Mais c'est aussi les familles qui sont touchées par les frais de stage (cantine d'entreprise, transports, etc...). Cette politique de l'éducation ne s'attaque pas seulement aux enseignants et aux élèves, mais aussi à l'ensemble des travailleurs. Beullac démantèle les LEP et le service public d'éducation, aggrave les conditions de travail des enseignants, offre une formation au rabais pour les élèves les plus défavorisés, ajuste la formation aux besoins de la crise capitaliste.

Face à cela, les syndicats enseignants sont divisés. La FEN (Fédération de l'Education Nationale) par l'intermédiaire de la direction de son syndicat des LEP, le SNETAA soutient la réforme Beullac. Nationalement le SGEN/CFDT se déclare prêt à faire «l'expérience». Le SNETP/CGT se prononce pour l'abrogation de la circulaire Beullac du 16 juillet 1979 et le refus de tout «stage Beullac», tout en laissant le choix de l'action aux sections locales (ne pas refuser le stage, mais y poser des conditions : rencontre des élèves avec les syndicats et le comité d'entreprise, refus de tout travail seul à une machine, etc...). Mais ces positions nationales ne sont pas toujours partagées par la base du SNETAA et du SGEN, des intersyndicales de LEP ont refusé les stages.

Seule l'action unie des enseignants, des élèves et des parents d'élèves, soutenue par l'ensemble des travailleurs, pourra faire reculer Beullac.

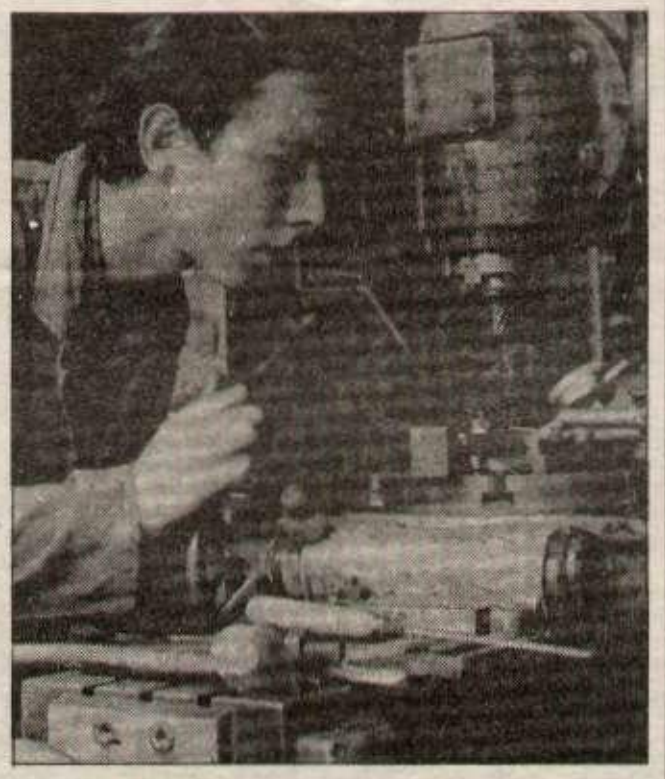

LES MACHINES A CALCULER AUTORISEES AUX CAP ET BEP

L'an prochain, les calculatrices seront autorisées aux CAP et BEP, les projets de programmes de mathématiques en LEP préconisent leur emploi. Mais rien de précis sur leur type (programmable ou non) et le financement de leur achat : une dépense de plus pour les familles ? un avantage de plus pour les familles les plus aisées ?

Corresp. ANTONY

Senones (Vosges)

Pourquoi la fermeture d'établissements du secteur social ?

L'établissement La Combe à Senones, qui appartient à la Caisse régionale d'assurance-maladie du Nord-Est, est menacé depuis un an de fermeture.

S'il est vrai que la direction locale de cet établissement est une des responsables de cet état de fait (rétention d'enfants, mauvaises relations avec les parents des milieux défavorisés, méfiance quant à l'ouverture sur l'extérieur, ce qui nuit à l'autonomie des handicapés une fois sortis de l'établissement, paternalisme et répression contre le personnel en désaccord avec la « pédagogie » de la maison, etc.), cela ne suffit pas pour expliquer les difficultés rencontrées depuis ces dernières années. Les paramètres nationaux interviennent directement dans la situation actuelle.

Depuis les lois sociales et réformes gouvernementales qui se sont concrétisées en 1975, nous assistons à une centralisation et à une spécialisation dans les secteurs sanitaires et sociaux. A cela s'ajoutent les retombées de la crise actuelle : restructuration évidente de ces secteurs, qui a pour but de rentabiliser ce qui était au départ « un service de solidarité nationale » avec en arrière plan la gestion de l'inadaptation dûe au système capitaliste. En effet, au lieu de réorganiser ce qui cause l'inadaptation, il s'agissait d'agir après coup. Pour le système capitaliste, il est « préférable » de gérer l'inadaptation que de mener la lutte contre ce qui l'engendre.

Pratiquement, le gouvernement mène cette politique par divers moyens :
– Mise en fiches après dépistage dès la plus petite enfance par les projets informatiques (Gamin et Audass),
– Ventilation des inadaptés par les commissions d'orientation CDES dirigées par l'Education Nationale et les DDASS où interviennent en majorité des spécialistes de la psychiatrie (travail notamment avec la sectorisation psychiatrique commencée dans les années 60). A noter la centralisation par les services d'État, Education Nationale et DDASS.
– Etablissement d'une carte sanitaire pour évaluer les besoins, supprimer les établissements non rentables ou faisant double emploi, toujours sous la direction du ministère de la Santé.
– Contrôle des établissements par le biais du financement. Il est facile de supprimer ainsi ces établissements et de supprimer les non rentables, inopérants ou, et surtout, non conformes à la politique gouvernementale. Tout budget dépassant les quotas passe en commission de dérogation départementale et nationale si besoin ; en dernier ressort, c'est le ministère qui décide si le prix de journée est conforme. S'il ne l'est pas, le pouvoir central peut demander de faire des économies de gestions (touchant souvent l'effectif du personnel).
– Contrôle des écoles de formation du sanitaire et du socail où sont demandées une spécialisation et un assujettissement aux nouvelles théories normalisées (à savoir la psychiatrie, la psychanalyse, et les psychologies du comportement en plus des notions médicales et pédagogiques). Cela reste du domaine de l'approche, du strict minimum, c'est-à-dire juste assez pour accepter le discours de ces disciplines, mais pas assez pour les remettre en cause.

Actuellement, l'accent est mis sur une prise en charge des inadaptés dans leurs familles, dans leurs quartiers, dans les écoles et dans les lieux de production par ce qu'on appelle la sectorisation sociale : clubs de prévention, centres d'hygiène sociale, hôpitaux de jour, ainsi que par l'intervention de spécialistes sur le terrain même de l'inadaptation (psychologues scolaires, d'entreprise, éducateurs de quartier, etc.). Le tout étant coordonné par la carte sanitaire décidée centralement.

Voilà pourquoi et généralement les établissements en France sont menacés. Ainsi, pour ceux appartenant à des organismes privés, à des CRAM ou tout autre secteur quelque peu indépendant, ces difficultés entrent dans le cadre de la politique gouvernementale.

S'il est vrai que la sectorisation a du bon contre l'enfermement des inadaptés, cela n'empêche aucunement les dangers d'une telle politique qui continue très technocratiquement à mettre dans les guettos les inadaptés, à les exploiter « scientifiquement » et sur le terrain. En aucun cas, la sectorisation ne remet en cause les réalités sociales et économiques qui engendrent l'inadaptation. Au contraire, la politique centralisatrice et de rentabilisation met à son service des spécialistes ayant un label « scientifique » pour mieux faire accepter son projet, contraire aux intérêts de la population.

Article-tract de l'intersyndicale, Correspondant de SENONES (Vosges)

Racisme

•Un jeune Algérien torturé par des policiers à Merlebach

•Un travailleur algérien blessé par balles à Lyon

C'est à Merlebach, ville minière de la Moselle, qu'un jeune Algérien de 12 ans a été sauvagement torturé par des policiers. Ces derniers recherchaient des coupables de vols, commis à la cité de Stiring-Wendel. C'est dans ce cadre là qu'ils auraient convoqué le jeune Nordine au commissariat. Un premier interrogatoire a lieu pendant une heure, le mercredi 9 janvier, au cours duquel Nordine crie son innocence.

Le jeune Algérien est reconvoqué le lendemain au commissariat. Sous les coups et les blessures, le jeune Algérien finit par dire qu'il a caché l'argent volé chez lui dans son jardin. Les flics le traînent chez lui pour déterrer cet argent. Là, ils bousculent un peu tout le monde pour ne rien trouver dans le jardin. Excédés de ne rien découvrir, les flics ramènent Nordine au commissariat, c'est là que dans le garage du commissariat, ils lui demandent d'ôter sa botte pour lui écraser un orteil, sans pour autant lui ménager insultes et coups de poing : «Essuie ton sang. De toute façon, la racaille ne meurt pas...» lui diront-ils.

La famille de Nordine a déposé plainte. Voilà dans les faits le résultat de toute une campagne raciste dirigée contre les travailleurs immigrés et leurs familles.

Dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 janvier, un travailleur immigré algérien, M. Mustapha Bensalah Talet, 25 ans, mécanicien, a été grièvement blessé à l'abdomen d'une balle de 22 longrifle tirée à courte distance par les occupants d'une voiture. Il a dû subir une délicate opération chirurgicale. L'an dernier, c'est à Toulouse qu'un travail immigré d'origine algérienne, Ali Abdou, était sauvagement torturé dans un bar pendant plusieurs heures. Un grand mouvement de riposte avait alors eu lieu.

Il n'est pas de jour où en ouvrant un journal on ne trouve une information relatant un attentat ou un crime raciste. Les flics se distinguent particulièrement dans cette sale besogne. Il faut les voir à l'œuvre dans la chasse au faciès dans la rue ou les couloirs du métro parisien.

Récemment, c'est un jeune Algérien de 19 ans qu'ils ont abattu à Strasbourg d'une balle dans la tête. Mais, là comme dans d'autres cas, les plaintes mettent beaucoup de temps à aboutir, les autopsies sont impossibles et bien souvent l'impunité est de règle.

Fin décembre, un jeune Algérien de 17 ans était abattu et deux autres blessés dans le Haut-Rhin.

Et combien de travailleurs immigrés sont insultés ou tabassés dans les commissariats qui n'osent pas porter plainte. Chaque fois que de tels sévices ou de telles tortures se produisent, elles frapent des travailleurs dans le but de diviser la classe ouvrière.

Communiqué

Tonnerre (Yonne)

En 1980, où en est la Chine populaire ?

Pourquoi se lance-t-elle dans un plan de modernisation de son économie, des sciences et de sa défense nationale ?

Comment développe-t-elle la démocratie socialiste pour la construction d'une société nouvelle ?

Quelle place occupe ce pays du tiers-monde de près d'un milliard d'habitants sur la scène internationale face aux dangers de guerre ?

Un membre du Comité central du PCRml, ayant séjourné quelques semaines en Chine populaire au cours de l'année 1979, presentera un montage diapositives et animera une réunion d'information à laquelle la cellule locale du PCRml vous invite.

Venez nombreux. Entrée gratuite. Salle Polyvalente. Vendredi 1er février 1980 à 20 heures précises.

Le Quotidien du Peuple

Directeurs politiques : . Jacques Jurquet, Charles Villac
Rédacteurs en chef : . . . Pierre Burnand, Gérard Privat

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 - 75927 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 - Compte No 668 J
CCP No 23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par ILN - Paris Distribué par les NMPP
Commission paritaire : 56 942

Le Quotidien du Peuple

Afghanistan

«Le non-respect de la réalité afghane a provoqué la ruine et la révolte des campagnes»

Un entretien avec l'ethnologue Mike Barry, spécialiste de l'Afghanistan

Réalisé par Jean-Paul GAY

Mike Barry, ancien membre du SDS, le mouvement étudiant américain, dans lequel il a milité contre la guerre menée par les États-Unis au Vietnam, est un ethnologue et un spécialiste de l'Islam. A ce titre, il a vécu plusieurs années en Afghanistan, où il est retourné plusieurs fois depuis 1973. Il a séjourné dans des régions reculées de ce pays, notamment dans les montagnes centrales où les tribus afghanes, dans les mois précédant l'invasion soviétique de fin décembre, avaient engagé de rudes combats contre les forces du régime pro-soviétique de Kaboul.

Parlant le persan, il a mené, pendant quelque temps, la vie de certaines tribus. « *Il faut tenir compte de la réalité afghane* » insiste Mike Barry qui décrit ici un certain nombre de réalités fondamentales de la société afghane, volontairement ignorées par la propagande soviétique ou pro-soviétique.

► *On a beaucoup parlé de la réforme agraire qu'aurait voulu introduire le régime en place à Kaboul depuis avril 1978. Ceux qui soutiennent l'intervention de l'URSS disent notamment que cette réforme était favorable aux paysans pauvres, qui avaient tout intérêt à une redistribution des terres appartenant à des grands féodaux.*

On ne peut pas aborder valablement cette question sans tenir compte de la réalité afghane. Le problème à résoudre en Afghanistan, pour la paysannerie, était loin d'être seulement celui de la propriété de la terre, car il y a aussi la propriété, très importante, de l'eau et des semences. Le problème de l'eau est très important. En Afghanistan, comme dans toutes les civilisations asiatiques, les civilisations arides, il s'agit de répartir avec énormément de soins l'eau dans des canaux d'irrigation, lesquels ne peuvent être entretenus que par des méthodes communautaires. Depuis l'Antiquité, en Afghanistan, des trésors d'ingéniosité avaient été déployés par cette irrigation. Or, la réforme agraire des dirigeants afghans, dits communistes, en proclamant la propriété privée de petits lopins individuels, tendait à morceler brutalement les communautés qui existaient déjà et qui pouvaient d'ailleurs fournir, dans une certaine mesure, la base de coopératives intéressantes. Elle bouleverserait complètement et brutalement le schéma communautaire indispensable notamment à l'irrigation. Evidemment, ce schéma donnait lieu à des abus. Il ne faut pas idéaliser le passé.

► *De quel ordre étaient ces abus ?*

Il faut se faire une représentation concrète de ce qu'était jusqu'à présent l'agriculture en Afghanistan, où 90 % de la population vit hors des villes, et se consacre à l'activité agricole ou pastorale. Dans les campagnes, il y a des tribus, le nombre de chacune allant, selon l'endroit, de 2.000 à 5.000 personnes. Dans chaque tribu, il y a une structure de type pyramidal, avec tout en haut ce qu'on appelle le « Conseil des barbes grises ». C'est un conseil représentatif, constitué des hommes adultes de plus de 35 ans, il représente plusieurs familles - ou une même famille, dans un sens extrêmement large, avec des cousins, arrière petits-cousins, etc. Il y a donc un conseil pour une tribu. Les hommes du conseil sont propriétaires : il s'agit de propriétaires pas très grands. De grandes latifundias existaient en Afghanistan mais, il y en avait très peu, localisées dans le Nord, près de la frontière soviétique. La situation n'était pas comparable à celle de l'Iran où il y avait des propriétaires qui pouvaient posséder vingt villages. En Afghanistan, il ne s'agissait pas de cela. C'était des propriétés qui, en fait, ailleurs, apparaitraient extrêmement moyennes, pour ne pas dire modestes.

Il est certain que l'autorité et la hiérarchie existaient à l'intérieur de ces micro-sociétés mais, il s'agissait de petits villages de torchis. C'est cela qui est bombardé par des avions. Il est hors de propos, aujourd'hui, de parler de féodaux combattus par des révolutionnaires.

Avec le système traditionnel, le village possédait en commun des terres, assez importantes. Le propriétaire légal de ces terres est le chef de la tribu, parce que c'est lui qui se rend au chef-lieu de province pour y faire enregistrer les terres en son nom, mais généralement ses attributions s'arrêtaient là. Le chef de la tribu est élu par le Conseil des « barbes grises » - auquel il appartient - au cours d'une assemblée tribale qui peut être renouvelée autant de fois que le Conseil le désire. C'est une interprétation assez large du système tribal. En fait, il s'agissait d'une sorte de coopérative, une coopérative où tous les membres n'étaient pas égaux, c'est certain.

Un des gros problèmes récents c'est qu'il y avait un processus de féodalisation. Le système pouvait conduire à la féodalisation de l'Afghanistan et çà c'est quelque chose que j'ai dénoncé moi-même quand j'y travaillais de 1963 à 1973 - dans la mesure où le chef de tribu, grâce à l'appui du gouvernement central devenait quelqu'un de beaucoup plus puissant qu'il ne l'avait été jusque là. En effet, dans les dernières années, avant 1978, l'administration centrale du royaume, en la personne des gouverneurs, avait tendance à confirmer la propriété du chef de tribu, sur toutes les terres que celui-ci, ne faisait jusqu'ici qu'enregistrer en son nom, au chef-lieu de la province. Mais c'était un processus de féodalisation qui était loin d'être achevé.

« IL Y AVAIT BEAUCOUP DE RAISONS POUR UN MECONTENTEMENT »

Cela engendrait un mécontentement général dans les campagnes. Il y avait beaucoup de raisons pour un mécontentement général en Afghanistan, c'en était une. Par ailleurs, il faut voir qu'à l'intérieur de la tribu, les familles de propriétaires ont des métayers, et ceux-ci forment une catégorie sociale en-dessous. Ces métayers sont littéralement coincés parce que, d'abord, ils doivent payer des droits d'eau pour pouvoir utiliser l'eau des canaux qu'ils ont eux-mêmes contribué à creuser. Ces droits d'eau, ils les paient en nature sur les terres qu'ils cultivent. De plus, les métayers empruntent la semence aux propriétaires, qu'ils sont obligés de rembourser à 50 % sur leurs récoltes.

Traditionnellement, de nombreuses tribus sont armées. △

Les métayers utilisent la semence non seulement sur les terres irriguées mais aussi dans le désert ; il y a en effet deux cultures : la culture irriguée, qui dépend étroitement de celui qui possède légalement le cours d'eau et la terre non irriguée où on peut aller semer au printemps, au moment de la fonte des neiges, et où il poussera quelque chose l'automne suivant, s'il y a eu de la neige, pendant l'hiver, qui protège de la sècheresse. Cette terre-là appartient à qui veut la prendre, il y en a partout, il y a du désert partout, lorsqu'on s'éloigne des villages.

Seulement il faut avoir de la semence et si on emprunte,, il faut rembourser sur la récolte ; ainsi les métayers ont rarement suffisamment de semences pour sortir de ce cercle vicieux. Dans ces conditions, décréter à Kaboul comme cela a été fait par le régime, après avril 1978, que chaque propriétaire ne devait plus posséder que cinq hectares de terres, c'était très éloigné des réalités concrètes, des problèmes à résoudre.

Dans la tribu, il y avait donc, outre le chef, les propriétaires et les métayers. Tout çà est en général, est très modeste. Les plus riches étaient les « loueurs d'eau » et l'intendant du propriétaire que j'appelle « l'émir des eaux ». Celui-ci a un grand pouvoir : c'est un personnage qui se promène à travers les champs et qui répartit l'usage des canaux entre les métayers. A une heure donnée, il bloque les canaux avec de petites écluses de bois, et il détourne l'eau dans d'autres champs. Ce personnage, redouté, existe depuis la plus haute antiquité.

« UNE MALADRESSE ET UNE UNE IGNORANCE INOUIES »

Toute cette structure, le gouvernement de Kaboul, après le coup d'Etat d'avril 1978, a voulu la supprimer avec une maladresse et une ignorance inouie. Le gouvernement prenait les cadastres qui avaient été enregistrés sous les derniers jours de la monarchie, avec les chefs traditionnels délégués par leur tribus. Il s'apercevait par exemple que untel possédait 1 000 hectares. Or, la réforme agraire proposait que pas plus de cinq hectares ne soient possédés par un paysan. Alors, le propriétaire de 1.000 hectares était convoqué au chef-lieu de province, et tout ce qui était enregistré en son nom était confisqué. S'il protestait, il était mis à mort. Mais, très souvent, ce personnage n'était pas en fait le véritable propriétaire, même s'il l'était d'une façon officielle. Il représentait parfois une vingtaine de familles, qui elles-mêmes avaient des métayers, et tous ces gens-là se voyaient dépossédés du même coup, même s'il s'agissait souvent de tout petits agriculteurs. Et les métayers qui dépendaient des propriétaires dépossédés se voyaient eux-mêmes dépossédés, ils n'avaient plus de titres. C'était parfois une tribu entière qui se retrouvait ainsi dépossédée de sa terre.

► *Y a-t-il des ouvriers agricoles ?*

Il y avait également, en Afghanistan, des ouvriers agricoles saisonniers, qui n'étaient fixés à aucun terroir, qui se déplaçaient selon les récoltes, et qui étaient évidemment les plus déshérités, un petit peu en dehors. du système. Le gouvernement a voulu leur donner quelques satisfactions en leur distribuant des terres confisquées. Dans telle ou telle province, les autorités distribuaient ces terres à des saisonniers qu'ils importaient complètement d'autres provinces. Ces gens arrivaient donc sur des terres où ils sentaient l'hostilité du village qui se voyait privé de la possibilité d'exploiter ses propres terres. Et eux-mêmes refusaient d'exploiter ces terres parce qu'ils avaient peur, ils savaient qu'ils étaient en train de voler le gagne-pain des autres.

► *Quelle était jusqu'ici la proportion de saisonniers, métayers, propriétaires, dans la population rurale d'Afghanistan ?*

C'est difficile à dire. Pour donner un ordre de grandeur, on peut dire qu'il y avait environ 30 % de propriétaires, petits et moyens, 60 % de métayers, et peut-être 5 % de saisonniers. Et puis de temps en temps, vraiment le grand propriétaire terrien, mais, comme on l'a dit, il y en avait très peu, et uniquement dans certaines régions, le long de la frontière soviétique par exemple. J'ajouterai que les tribus nomades reproduisent un peu le même schéma : il y a des castes comparables à l'intérieur de la tribu nomade, qui, d'ailleurs, s'occupe aussi un tout petit peu d'agriculture.

Demain :
«Maintenant, il ne s'agit même plus de réforme agraire, mais d'une guerre entre l'Afghanistan et l'URSS»